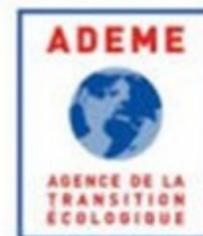


Présentation du programme Rénovation Energétique des locaux professionnels

Petit tertiaire privé



Chambre
de **Métiers**
et de l' **Artisanat**

NOUVELLE-AQUITAINE

Référente



Anne MERCIER

Chargée de développement économique

Mission Environnement

Tél. 06 75 49 33 10

anne.mercier@cma-nouvelleaquitaine.fr



SARE = Service d'accompagnement à la rénovation énergétique

Dans la perspective de l'objectif de neutralité carbone d'ici 2050, le programme SARE vise à massifier les travaux de rénovation performante des bâtiments pour les particuliers et les professionnels (artisans, commerçants ...) par la **mise en œuvre d'actions d'information et d'accompagnement sur tout le territoire.**

Ce programme, validé par un arrêté du 5 septembre 2019 et piloté par l'ADEME, est cofinancé par un dispositif de financement CFE et par 30 collectivités



Ancienne tranche de
2023-2024

Reprise du dispositif par l'Ademe
de 2025 à 2028

Inscrit dans le Pacte Entreprise.

Missions financées par le programme

3 types de missions financées par le programme

Structurer le parcours d'accompagnement des ménages sur le territoire

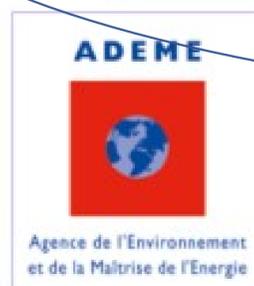
= missions d'information, conseils, accompagnement des ménages, réalisation d'audits énergétiques...

Créer une dynamique territoriale autour de la rénovation

= mobilisation des professionnels et acteurs concernés et accompagner leur montée en compétence

Conseil au petit tertiaire

= mission de sensibilisation et conseil pour le petit tertiaire





Accompagnement des artisans dans leur rénovation énergétique

Pour qui ? entreprise du petit tertiaire privé avec des locaux < à 1000m²
→ Artisans, commerçants, restaurants et hébergements, services, etc.

Pour quoi ? Un bâtiment plus performant améliorera son confort, et vous aidera surtout à optimiser vos factures d'énergie.

Comment ? L'équipe de la CMA, vient vous rencontrer et dresser un 1^{er} état des lieux de votre situation ou projet éventuel.

- Déceler des pistes d'amélioration (enveloppe du bâtiment, équipements, process, éco-gestes),
- > Être orienté vers des interlocuteurs adaptés,
- > Connaitre les dispositifs d'aides financières liés à votre projet.

Acte B1 : information de 1^{er} niveau



NOUVELLE-AQUITAINE

CHARENTE-MARITIME

➤ **Tout échange direct avec vous** (par téléphone, mail, lors d'une réunion ...)

➤ **Pour répondre à vos 1^{ères} interrogations sur :**

- Votre projet, sa faisabilité,
- Les aides financières mobilisables,
- Les artisans et autres partenaires à solliciter ...





Acte B2 : conseil personnalisé



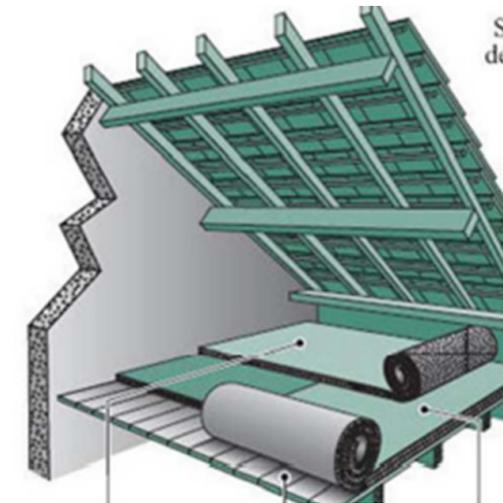
A travers un audit en entreprise votre conseiller CMA vous propose :

- **Un état des lieux de vos locaux** (que vous soyez locataire ou propriétaire) : sol, murs, plafond, vitrage ...
- **Un état des lieux des usages** (chauffage, ventilation, éclairage, eau chaude sanitaire ...) et de votre process spécifique, avec étude de vos factures d'énergie.
- **Rédaction d'un rapport** avec des axes de préconisations, définition des étapes de la rénovation, des simulations de sollicitation d'aide (CEE, crédit d'Impôt à la rénovation énergétique, aides locales ...), orientation vers des artisans RGE, aide à la lecture de devis ...
- **Suivi de votre dossier et aide à la décision.**

Une même entreprise peut faire l'objet d'un deuxième conseil personnalisé (réalisé au minimum 8 mois après le 1er).

Sans reste à charge pour l'entreprise.

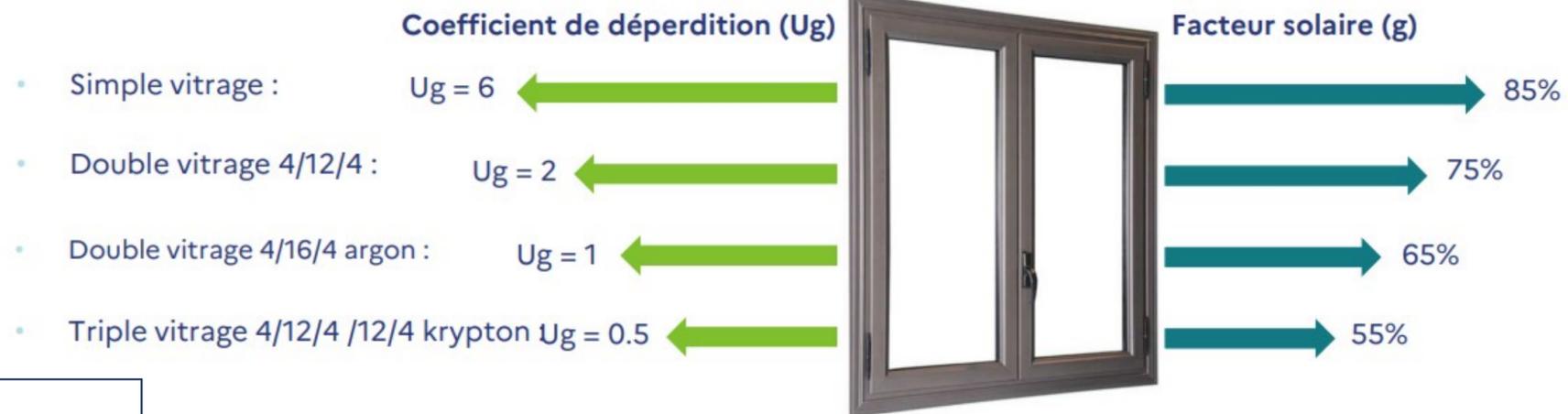
RGE RECONNU
GARANT
ENVIRONNEMENT



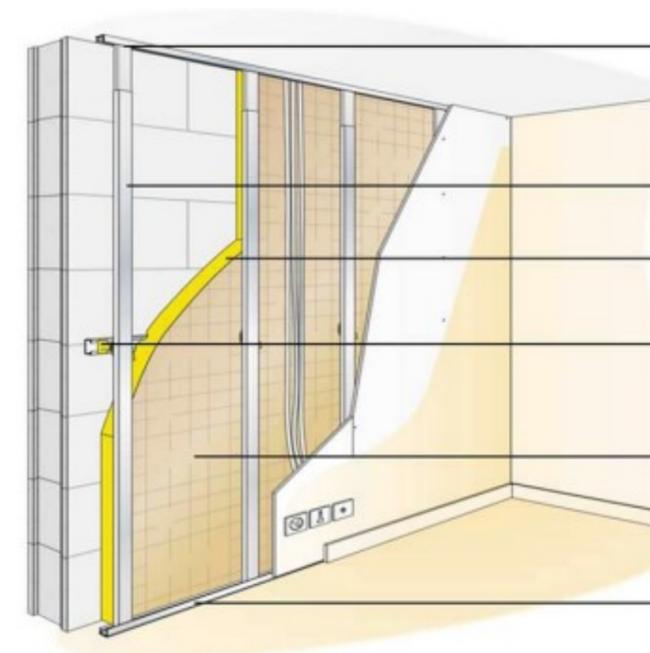
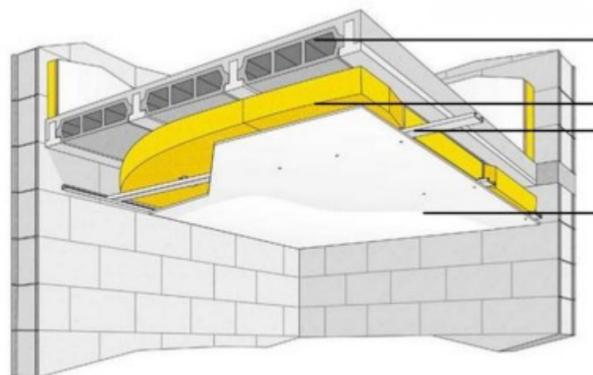
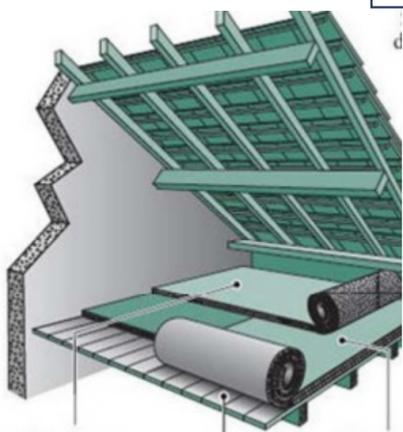
Les actions possibles en rénovation

- **Enveloppe** : travaux d'isolation murs, toitures et vitrage isolants ...

Travaux de menuiserie



Isolation des planchers



Isolation des murs

Les actions possibles en rénovation

- **Equipement** : fiches BAT-EQ-XXX : systèmes hydro-économiques ...



Fermeture de meubles
frigorifiques

Réducteurs de débit



- **Service** : fiches BAT-SE-XXX : réglage d'une installation de chauffage à eau chaude ...

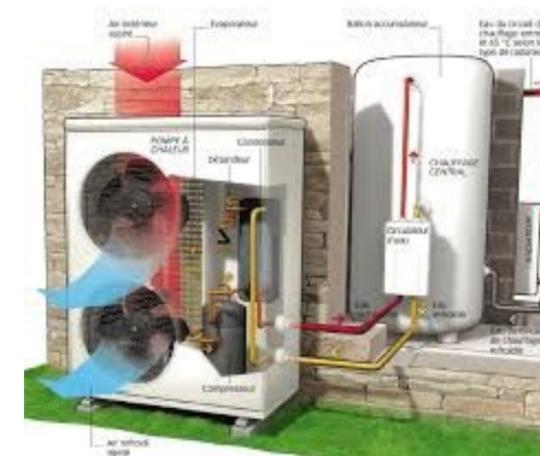
Les actions possibles en rénovation

- **Thermique** : fiches BAT-TH-XXX : pompe à chaleur air/eau ou eau/eau, chauffe-eau solaire collectif ... (plutôt des investissements collectif que individuel)

Ventilation mécanique



PAC air/eau ou eau/eau



- Réduire la facture énergétique
- Améliorer le confort
- Améliorer l'esthétique
- Valoriser le bien immobilier

Exemple d'un projet de rénovation



Travaux d'amélioration de réaménagement intérieur:

Peintures murs

Changement de revêtement de sol

Travaux d'amélioration de l'enveloppe :

Remplacement des menuiseries

Isolation de murs

Isolation de sol

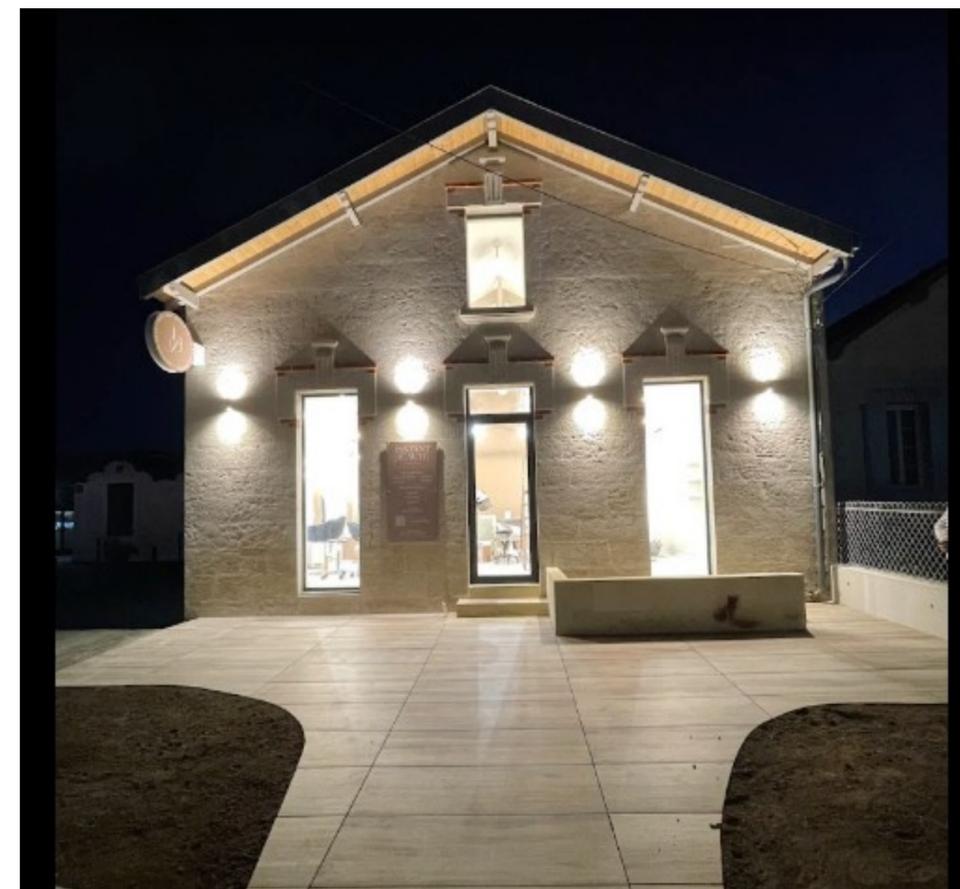
Isolation de combles

Les aspects particuliers du projet :

- Changement de destination du bâtiment
- Création d'une extension
- Vous êtes accompagnée par un architecte

Réglementation applicable

Etablissements recevant du Public (ERP)



Les AIDES à la rénovation énergétique



➤ Les CEE (Certificat d'économie d'énergie) :

Le dispositif des CEE repose sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée par les pouvoirs publics aux vendeurs d'énergie appelés les "obligés" (électricité, gaz, GPL, chaleur et froid, fioul domestique et carburants pour automobiles).

Ceux-ci sont incités à promouvoir activement l'efficacité énergétique auprès de leurs clients et des autres consommateurs d'énergie : ménages, collectivités territoriales ou professionnels.

Pour le secteur dit « Tertiaire » c'est-à-dire le bâti des entreprises, il existe aujourd'hui 52 fiches réparties en 4 thématiques, il en est de même pour le secteur dit « Industrie » :

- **Enveloppe** : fiches BAT-EN-XXX : **travaux d'isolation murs, toitures et vitrage isolants ...**
- **Équipement** : fiches BAT-EQ-XXX : systèmes hydro-économiques ...
- **Service** : fiches BAT-SE-XXX : réglage d'une installation de chauffage à eau chaude ...
- **Thermique** : fiches BAT-TH-XXX : pompe à chaleur air/eau ou eau/eau, chauffe-eau solaire collectif ... (plutôt des investissements collectif que individuel) ...

Comment ça marche ?

- Projet de réalisation de travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique du bâti et des utilités consommatrices.
- Pour la réalisation des travaux : se rapprocher d'un **artisan qualifié RGE** (Reconnu Garant de l'environnement).

Montant des primes CEE : calculées directement via votre fournisseur en utilisant un simulateur de calcul.

Exemple de simulateur de calcul d'une prime CEE : Primes Energie : <https://entreprises.primesenergie.fr/simulation-primes-energie>

- **Pour en savoir +** : <https://www.ecologie.gouv.fr/dispositif-des-certificats-deconomies-denergie>



Les AIDES à la rénovation énergétique

➤ Les CEE (Certificat d'économie d'énergie) :

Résultat de l'estimation de la prime CEE pour une surface estimée de totale de 8 m² de surface vitrée

Résultat de l'estimation de la prime CEE pour une surface estimée de totale de 48 m²

Résultat de l'estimation de la prime CEE pour une surface estimée de 119 m²

Résultat de l'estimation de la prime CEE pour une surface estimée de totale de 48 m²

Montant global par les Primes energie

Résultat de l'estimation pour
l'ensemble des travaux : 1755 €

 Votre projet

**Fenêtre ou porte-fenêtre complète
avec vitrage isolant**

Prime estimée: 124 €

[MODIFIER](#) [SUPPRIMER](#)

Isolation de combles ou de toitures

Prime estimée: 363 €

[MODIFIER](#) [SUPPRIMER](#)

Isolation des murs

Prime estimée: 1 071 €

[MODIFIER](#) [SUPPRIMER](#)

**Pompe à chaleur réversible de
type air/air**

Prime estimée: 197 €

[MODIFIER](#) [SUPPRIMER](#)

AJOUTER D'AUTRES TRAVAUX

TOTAL : 1755 €





RGE = Reconnu Garant de l'Environnement

Faire appel à un professionnel Reconnu Garant de l'Environnement (RGE) pour des travaux de rénovation énergétique :

- ✓ **gage de qualité : professionnel compétent**
- ✓ **condition à remplir pour bénéficier des aides financières**



Obtention du label RGE

Les prestataires de rénovation énergétique (entreprises et artisans) doivent témoigner d'une expertise dans la rénovation énergétique et de professionnalisme dans l'exécution de leurs travaux :

- ✓ **Examen de la conformité de l'entreprise à un référentiel d'exigences de moyens et de compétences**
- ✓ **Label RGE délivré pour une période de 4 ans avec suivi annuel**

Label RGE

Obtention du label RGE

- ✓ Examen du signe de qualité assuré par des organismes de qualification :





Label RGE

[L'annuaire des professionnels RGE et des architectes | France Rénov' \(france-renov.gouv.fr\)](https://france-renov.gouv.fr)

Trouver un professionnel Reconnu Garant de l'Environnement (RGE) ou un architecte référencé

Les champs marqués d'un * sont requis.

Code Postal *

Saisissez une ville ou un code postal. Format attendu : 75001 ou Paris

Saisissez votre localisation

Rayon de recherche *

Distance maximale des entreprises

5 km

Type de travaux *

Ouvertures, isolation, étude thermique, etc.

Audit énergétique Logement collectif